

Communiqué de presse 15 Janvier 2015

Monceau Assurances annonce pour sa mutuelle vie, Capma & Capmi, des taux de rendement des fonds en euro qui reflètent les performances de sa gestion et ses valeurs mutualistes

Dynavie (seul contrat diffusé depuis 1997 par Capma & Capmi)

3,33 % net avant CSG – CRDS (3,76% pour 2013)

Carnet Multi Épargne (contrat diffusé par Capma & Capmi de 1991 à 1997)

3,38 % net avant CSG - CRDS (3,77% pour 2013)

Fidèle à ses engagements à l'égard des assurés, les plus anciens comme les nouveaux, la mutuelle d'assurance vie du groupe reste opposée aux pratiques qui conduisent à priver ses sociétaires des produits qui leur reviennent. Appliquant un strict cantonnement des actifs gérés pour les différents contrats, elle privilégie une politique de distribution immédiate, s'obligeant ainsi à une vigilance et à une réactivité accrues dans la diversification des actifs.

QUE FAIRE FACE AU RISQUE CROISSANT DE REMONTEE DES TAUX ?

Les risques que ferait naître une remontée des taux d'intérêt, qui paraît inévitable, ne peuvent être ignorés : anticipant les **risques de rachats massifs**, que susciterait une hausse brutale des taux, qui conduiraient les assureurs à céder leurs obligations en enregistrant des pertes, le Gouverneur de la Banque de France a incité les assureurs vie à **réduire les rémunérations versées aux assurés pour constituer des provisions** destinées à compenser les pertes qu'un tel mouvement engendrerait. Que penser d'une telle prise de position publique de l'autorité en charge du contrôle de notre activité ? On peut être choqué.

D'abord, parce que le contrôle de l'État s'exerce « **exclusivement dans l'intérêt des assurés et bénéficiaires de contrats** ». Ensuite, parce que les montants ainsi mis en provision seraient **insignifiants** pour affronter une crise majeure. Enfin, parce qu'elle laisse entendre que les taux annoncés peuvent être arbitrairement fixés, ce qui donne une légitimité aux pratiques inacceptables de certains confrères qui dopent les performances publiées grâce aux produits financiers **dont ils privent les souscripteurs** des contrats les plus anciens, dont ils ne parlent plus.

UNE STRATEGIE ATYPIQUE ET EQUITABLE.

Très attachée à des **règles éthiques strictes** en la matière, malheureusement peu connues, la mutuelle verse à ses sociétaires ce qui leur revient. Dès lors, comment gérer le risque bien réel évoqué par le Gouverneur ? En commençant par prêter de moins en moins à des États mal gérés et impécunieux ; au profit de la diversification des portefeuilles : actions, obligations privées, biens réels....

Si les performances passées ne préjugent en rien des performances futures, il convient néanmoins d'évaluer la qualité de la gestion à l'aune des performances constatées sur longue période. **Régularité et performances durables peuvent constituer un gage de sérieux et un atout pour la confiance**.

Capma & Capmi le prouve. **Sur 17 ans**, le fonds en euro de Dynavie procure **un rendement actuariel annuel moyen de 4,56 %**. Sur la même période, celui du Carnet Multi Épargne s'affiche à 4,48 %.

Monceau Assurances, en bref.

Société de réassurance mutuelle associant principalement Capma & Capmi à la Mutuelle Centrale de Réassurance ; elles détiennent deux filiales, Monceau Retraite & Epargne, spécialisée en assurance vie, et Monceau Générale Assurances, en assurance Iard. Chiffre d'affaires combiné 2013 : 345 M€; Fonds propres comptables au 31 décembre 2013 : 622 M€. Actifs gérés : 5.526M€. Près de 5 fois l'exigence de marge de solvabilité combinée.

CAPMA & CAPMI, EN BREF.

Société d'assurance mutuelle vie du groupe créée en 1955. A côté d'une gamme de produits d'assurance vie de type épargne, régulièrement primée, Capma & Capmi développe une activité dans les domaines de la rente viagère et de la retraite en points gérée en capitalisation. Chiffre d'affaires 2013 : 151 M€; Fonds propres comptables : 194 M€.